

## 3<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DU VAL D'OISE

BEAUCHAMP, BESSANCOURT, BETHEMONT-LA-FORÊT, CHAUVRY,  
CORMEILLES-EN-PARISIS, FREPILLON, HERBLAY-SUR-SEINE,  
LA FRETTE-SUR-SEINE, LE PLESSIS-BOUCHARD,  
MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES, PIERRELAYE, TAVERNY

# EMMANUEL MAUREL

## Votre député

### Madame, Monsieur,

Depuis ma prise de fonction comme député en juillet dernier, **j'ai eu à cœur de me montrer digne de votre confiance et de faire entendre votre voix à l'Assemblée nationale.** Je me suis efforcé de répondre à vos questions et sollicitations, j'ai relayé au niveau législatif des préoccupations partagées dans la 3<sup>e</sup> circonscription - je pense en particulier aux **dysfonctionnements récurrents de la fibre internet** - et comme membre de la commission des finances, j'ai consacré l'essentiel de mon travail parlementaire à **la préparation du budget 2025.**

A ce stade, les différentes forces politiques au sein de l'Assemblée ne sont pas parvenues à trouver les meilleures solutions pour sortir de la crise économique, sociale et budgétaire. Pour cela, **il faudrait que chacun soit prêt à faire**

**vraiment un pas vers l'autre, mais la coalition au pouvoir s'y refuse.** L'alliance du centre et de la droite reste accrochée à ses certitudes. **Ses résultats devraient pourtant l'inciter à davantage d'humilité !**

Dans **ce monde incertain et inquiétant**, où les conflits et les guerres, en Ukraine, au Proche-Orient, en Afrique se multiplient, où les Etats-Unis dirigés par Trump voudraient annexer Panama, le Canada et le Groenland, **la France et l'Europe doivent se défendre contre le sectarisme, l'inégalité et la brutalité. Notre message sera toujours celui du droit, de la justice et de la paix.**

**Il y a tant à faire pour réparer nos services publics, protéger**

**notre modèle social, soutenir le pouvoir d'achat et relancer notre économie.** C'est en relevant ces défis que notre République sera forte.

Pour retrouver le chemin de l'apaisement et de l'espoir, personne ne doit être laissé sur le bord de la route. La politique ne doit **jamais perdre de vue les aspirations et les besoins des classes populaires et moyennes** qui travaillent ou qui recherchent un travail, qui créent la richesse et qui forment la majorité sociale de ce pays.

En votre nom, je poursuivrai mon mandat au Parlement pour **vous aider, vous défendre, et faire progresser la France.**



# BUDGET 2025

## Risque maximum pour l'économie !

La plus grande partie de mon travail depuis la rentrée parlementaire a été consacrée au projet de loi de finances pour 2025. En commission des finances, en séance publique et en commission mixte paritaire Assemblée-Sénat, j'ai défendu les propositions de la gauche pour réduire le déficit que nous ont laissé Macron, Attal et Le Maire.



Je me suis battu contre ce budget 2025 qui sacrifie les politiques d'avenir : écologie, recherche, investissements, logement.

Entre le 2nd semestre 2023 et la fin de l'année 2024, les finances publiques ont dérapé de... 60 milliards d'euros. Cet écart est énorme, jamais vu depuis 50 ans. Il a été causé par un manque imprévu de recettes, notamment la TVA et l'impôt sur les sociétés.

En effet, contrairement à ce qui se dit parfois, il n'y a pas eu de dérapage des dépenses publiques sur ces années 2023-2024. Les dépenses de l'Etat ne progressent pas, celle de la Sécurité à peine, et celles des collectivités locales un peu plus que prévu mais dans des proportions peu significatives.

Face à un tel déficit – 160 milliards en 2024, 40 de plus qu'annoncé ! – il fallait trouver des solutions, mais en épargnant les classes populaires et moyennes, qui paient assez d'impôts comme ça.

Mes propositions ont porté sur des catégories de contribuables et de revenus qui peuvent participer davantage à l'effort collectif : les ménages les plus riches (patrimoines supérieurs à 50 millions d'euro) et les revenus financiers (en taxant les dividendes). La coalition Macron-LR à l'Assemblée et au Sénat a rejeté ces mesures, alors qu'elles auraient pu rapporter 25 milliards à l'Etat.

En se privant volontairement de recettes nouvelles, le Gouvernement n'avait plus d'autre choix que supprimer des dépenses. 10 milliards ont été retirés à la transition écologique, à la recherche et à l'enseignement supérieur, à la politique industrielle, d'emploi, de formation professionnelle, et au logement.

Et même avec ces coupes budgétaires, le Gouvernement a pris des mesures contre les classes populaires et moyennes : abaissement de la franchise de TVA sur le chiffre d'affaires des autoentrepreneurs ; augmentation de la TVA sur les abonnements gaz et électricité, autant de centaines de millions d'euros chipés de façon mesquine à des millions de Français qui travaillent.

Ces choix budgétaires compromettent l'avenir de notre pays. Ils risquent de dégrader encore plus une situation économique déjà mauvaise (la France a connu une récession au dernier trimestre 2024 et le chômage est reparti à la hausse). Cela aurait alors pour effet pervers de réduire les recettes fiscales et donc de faire remonter le déficit, malgré la baisse des dépenses !

## Commission d'enquête : l'étrange déficit

Le déficit 2023-2024 a été tellement énorme qu'une commission d'enquête parlementaire s'est constituée pour en étudier les causes. Bruno Le Maire, Gabriel Attal et plusieurs directeurs de Bercy jurent avoir découvert l'étendue des dégâts en décembre 2023, à un moment

où on ne pouvait plus rien faire pour 2023 et où le débat budgétaire pour 2024 était trop avancé.

Mais d'autres témoignages, notamment celui de Pierre Moscovici, Président du Haut Conseil aux Finances Publiques, et surtout celui de Michel Barnier laissent à penser que le Gouvernement de l'époque savait que ses promesses budgétaires étaient intenables. Il est même probable qu'il le savait depuis l'été 2023.



# SUR LE TERRAIN



**Valérie Gonçalves**  
SUPPLÉANTE



## Mes domaines d'action à l'Assemblée nationale



- Membre de la Commission des finances
- Membre de la Commission des affaires européennes
- Rapporteur spécial du Budget Travail Emploi

- Membre du Comité de surveillance des investissements d'avenir «France 2030»
- Membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande

- Groupes d'études :
  - V-P (Vice-président) du groupe cinéma et production audiovisuelle
  - Membre du groupe Francophonie

- Groupes d'amitié :
  - Président du groupe France-Serbie, V-P du groupe France-Tunisie
  - Membre des groupes : France-Algérie, France-Arménie, France-Maroc, France-Québec, France-Liban.



# AVEC VOUS!



## Opérateurs de la fibre internet défaillants : ça suffit !

En 10 ans, la France est devenue championne d'Europe de la fibre optique, avec 34 millions de foyers raccordés à la fin 2023. Mais **depuis 10 ans, les incidents de raccordement et les pannes pourrissent la vie quotidienne de millions de Français, particulièrement en Ile-de-France, particulièrement dans le Val-d'Oise, particulièrement dans notre circonscription, à Cormeilles, Herblay, Taverny...**

Sur 221 infrastructures de réseaux fibre déployés en France, plus de 60 ont enregistré **des taux d'échec supérieurs à 7%, alors que le taux maximum admissible d'échec ne devrait jamais dépasser 5%**. Dans notre département, les opérateurs privés Debitex et XP Fibre, filiales de Altice-SFR, font pire, avec un taux d'échec supérieur à 10% (enquête Arcep juillet 2024). C'est inacceptable.

Avant la dissolution, **le Sénat avait voté une proposition de loi** pour obliger les opérateurs de réseaux fibre, les fournisseurs d'accès et leurs sous-traitants à **adopter de meilleures pratiques et mieux protéger les abonnés victimes de pannes de la fibre.**

La proposition de loi du Sénat va dans le bon sens. Je l'ai reprise **dans ma propre proposition de loi, en la renforçant** sur deux points : la possibilité pour les communes ayant des taux d'échecs anormaux de **renchérir la redevance** payée par les opérateurs réseaux ou de **raccourcir la durée de leur convention** ; et la possibilité pour les communes de notre circonscription de **rejoindre des réseaux de fibre publics**, qui sont plus performants.



### Jean-Noël CARPENTIER

Maire de Montigny-lès-Cormeilles de 2009 à 2024, député de 2012 à 2017

J'ai été abasourdi par l'annonce de la mort brutale de Jean-Noël Carpentier.

Le 11 novembre dernier, alerte et souriant comme à son habitude, devant de nombreux jeunes, il avait fait un vibrant éloge de la paix, empreint d'un humanisme qui a toujours guidé ses choix politiques.

Je pense évidemment à sa famille et à ses proches, aux élus de son conseil municipal, à ses collaborateurs, au personnel de la mairie, qui sont dans la peine. Je pense également aux habitants de Montigny-lès-Cormeilles qui perdent un maire engagé et dynamique. Jean-Noël était dévoué à sa ville et à ses habitants. Il en parlait toujours avec passion en enthousiasme.

Enfin, je n'oublie pas que Jean-Noël a été député de la troisième circonscription du Val-d'Oise de 2012 à 2017. Lors de la dernière campagne législative, il m'a guidé avec bienveillance et exigence.

Je sais que Miloud Goual, son successeur à la tête de la mairie, aura à cœur de suivre son exemple.

**Me contacter, prendre rendez-vous :**



[emmanuel.maurel@assemblee-nationale.fr](mailto:emmanuel.maurel@assemblee-nationale.fr)



Assemblée nationale - Emmanuel Maurel  
126, rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP



RECEVOIR LA LETTRE D'INFORMATION D'EMMANUEL MAUREL